

3ème Tournoi de Gironde Vétérans

Organisé et homologué par le Comité de Gironde

Samedi 22 Mars 2025

Gymnase du Collège des Dagueys, rue Léo Lagrange - 33500 LIBOURNE

REGLEMENT

Article 1 : Homologation

Le tournoi départemental vétérans est ouvert à tous les vétérans girondins licenciés « Compétition » ou « Loisir » à la Fédération Française de Tennis de Table.

Le tournoi vétérans est homologué par le Comité de Gironde.

Le tournoi se déroulera sur 16 tables, avec des balles PVC fournies par les joueurs.

La salle sera ouverte 1 heure avant le début des compétitions.

Le prix d'engagement au tournoi est fixé à 6 €.

Une remise de récompenses est prévue à la fin du tournoi (coupes et médailles).

Le tournoi sera suivi par un apéritif dînatoire convivial, offert par le Comité de Gironde.

Article 2 : Arbitrage

Le juge-arbitre sera Pierre DELETANG.

L'arbitrage des parties est assuré par les joueurs.

Article 3 : Pointage et comportement sportif

- Chaque participant devra pointer dès son arrivée. Fin de pointage 30 mn avant le début du tableau.
- Tout retard non prévu entraînera le forfait. Le forfait sera prononcé après 3 appels du joueur.
- Les joueurs doivent se présenter à l'aire de jeu en tenue sportive; les chaussures de sport sont obligatoires dans l'aire de jeu.

Article 4 : Tableaux

Tableaux	Catégories	Fin pointage	Début tableau
A	Vétérans 40 & 45 Messieurs - Licence « Compétition »	9h00	9h30
B	Vétérans 50 & 55 Messieurs - Licence « Compétition »	10h00	10h30
C	Vétérans 60 & 65 Messieurs - Licence « Compétition »	11h00	11h30
D	Vétérans 70, 75, 80, 85 & 90 Messieurs - Licence « Compétition »	11h00	11h30
E	Vétérans 40, 45, 50 & 55 Messieurs - Licence « Loisir »	12h00	12h30
F	Vétérans 60, 65, 70, 75, 80, 85 & 90 Messieurs - Licence « Loisir »	12h00	12h30
G	Vétérans 40, 45, 50 & 55 Dames - Licence « Compétition »	13h00	13h30
H	Vétérans 60, 65, 70, 75, 80, 85 & 90 Dames - Licence « Compétition »	13h00	13h30
I	Toutes les catégories Vétérans Dames - Licence « Loisir »	13h00	13h30

Article 5 : Déroulement du tournoi

- Le tirage au sort sera effectué 30 mn avant le début de chaque tableau, uniquement pour les joueurs ayant pointé.
- En fonction du nombre d'inscriptions dans chaque tableau, et afin de garder un intérêt au tournoi :
 - . Deux tableaux ou plus pourront être fusionnés, si le nombre de participants est trop faible
 - . Un tableau pourra être scindé en deux, en cas d'un nombre important de participants.
- Les participants ne peuvent jouer que dans leur catégorie.
- Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 (ou 4). Les deux premiers sortent en tableau à élimination directe, les 3ème (et 4ème) en tableau consolante à élimination directe.
- Tous les tableaux se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 6 : Responsabilité, droit à l'image et Règlement FFTT

Le comité de Gironde et le club de Libourne déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident dans la salle.

Tout joueur ou accompagnateur participant au Tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi.

La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.

Les résultats des rencontres seront pris en compte dans le classement FFTT des participants, avec un coefficient de 0,5.

Le juge arbitre désigné est seul décisionnaire en cas de difficulté, dans le respect des règlements de la FFTT.

Article 7 : Inscriptions

Les inscriptions seront réalisées sur le site internet du comité de Gironde (via le lien : <https://www.cd33tt.fr/>).

Des renseignements peuvent être demandés à Nadine NURDIN, par téléphone (06 88 92 86 05) ou par mail (nadine.nurdin@sfr.fr).

Le paiement sera effectué lors du pointage, par chèque à l'ordre du CD33TT ou en espèces.

Un podium aura lieu en fin de tournoi, pour chaque tableau (remise de coupes et médailles).

Le club de Libourne tiendra une buvette tout au long de la journée,

Lors de votre inscription, n'oubliez pas de préciser si vous resterez pour l'apéritif dînatoire offert par le Comité de Gironde.